

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

1^{er} Juin 2021



Date d'affichage

1^{er} Juin 2021



Nombre de conseillers



En exercice 29

Présents 25

Votants 29

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 9 JUIN 2021 A 19 H 15

La séance est présidée
par Madame Sylvie BUTIN, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS :

Mesdames BUTIN – LAINÉ - LANGE - MATHIEU – DUBOIS – VIRASSAMY PADEYEN
LAQUIEZE - ABITBOL - PIRSON – LEGER – CHARPENTIER – BECRET -
GOUVENAUX PEREZ

Messieurs GAIGNETTE - GAUMONT - BRUNI – MAÏDA – CHAUFFERT - PIGNY –
DOMANGE - CHERRONNET – DECLUY - LEGER – KISKELL –

POUVOIR :

Madame Nathalie BIEN à Monsieur François GAIGNETTE

Monsieur Bernard HATAT à Madame Rose-Marie LAINÉ

Monsieur Bastien LOMBARD à Monsieur Éric DECLUY

Monsieur José KAPPE SOPIO à Monsieur Jean-Pierre MAÏDA

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Elise CHARPENTIER a été désignée secrétaire de séance.



Le procès-verbal de la séance du 16 Avril 2021 a été approuvé à l'unanimité

N° 2021/36 – OBJET : « MISE EN ACCESSIBILITE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX »
AVENANT N° 2 AU MARCHÉ DE TRAVAUX

**N° 2021/36 – OBJET : « MISE EN ACCESSIBILITE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX »
AVENANT N° 2 AU MARCHE DE TRAVAUX**

Par délibération n° 18.1744 du 24 Octobre 2018, le Conseil Municipal a attribué et confié la réalisation des travaux de mise en accessibilité des Bâtiments Communaux (ADAP) de Saint-Memmie à l'entreprise **BRICOL'HOME** pour un montant de **470 810.55 € H.T.**

Par délibération n° 20.1931 du 16 décembre 2020 un avenant n° 1 d'un montant de – 3 448.39 € H.T. a été approuvé portant le montant total des travaux du lot « Mise en Accessibilité des Bâtiments » à 467 362.16 € H.T.

Les travaux prévus sur les bâtiments ont dû être adaptés afin de respecter la réglementation sur l'accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées. Le détail des travaux réalisés se traduit par une moins-value de 16 943.69 € H.T.

- Considérant la nécessité de ces travaux modificatifs,
- Considérant l'avis favorable de la Commission « Travaux Urbanisme » réunie le 27 Mai 2021,

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Municipal :

⇒ d'**APPROUVER** l'avenant n°2 au marché de l'entreprise BRICOL'HOME pour un montant de – 16 943.69 € H.T. pour la réalisation des travaux de mise en accessibilité des Bâtiments Communaux (ADAP) de Saint-Memmie :

⇒ d'**AUTORISER** Madame le Maire à signer l'avenant n° 2 correspondant à ces travaux.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour	29
Abstention	0
Contre	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie **le 10 Juin 2021.**

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN